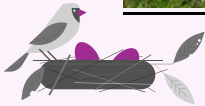




25



Il y a 2 mois lors de la cérémonie des vœux réunissant de nombreux Paunatois, je vous présentais les grandes lignes de nos projets communaux.

Aujourd'hui, avec le printemps qui se profile les premières concrétisations apparaissent et ce bulletin en retrace les évolutions.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver l'essentiel des informations ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux sur notre site internet: www.paunat.fr

1 RESTAURATION DE L'ABBATIALE

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) nous a annoncé son accompagnement financier (refus en 2023) pour la restauration des transepts.

Nous avons privilégié cette phase par rapport à la rénovation de la nef pour 3 raisons :

- Le coût nettement inférieur
- La volonté de réaliser un ensemble unifié entre le chœur et les croisillons
- La volonté de maintenir le festival Musique en SOL (la restauration de la nef entraîne une fermeture de l'abbatiale pour 15 mois).

Les travaux devraient débuter en septembre pour s'achever en juin 2025.

Ce chantier a été retenu dans le dispositif "**Villages d'avenir**" destiné à accompagner les communes rurales dans la réalisation de leurs projets.

Il s'agit d'un appui logistique et administratif facilitant les démarches des élus dans le déroulement des opérations (obligations, autorisations) et en les orientant vers les aides financières existantes. Un chef de projet désigné par le Préfet nous accompagnera tout au long de cette opération.

2 PROTECTION- SECURITE INCENDIE

En relation avec le service départemental de défense incendie (SDIS) nous avons décidé de renforcer notre dispositif de protection.

L'objectif est de couvrir à la fois les hameaux et les zones boisées.

L'insuffisance de la pression et le faible diamètre des tuyaux nous obligent à opter pour l'installation de bâches incendies soit sur le domaine communal soit sur des propriétés privées après conventionnement avec les propriétaires.

Sur le domaine public une première bâche de 120m³ sera installée au stade à proximité de l'atelier municipal, elle couvrira à la fois les hameaux du Vezou ,la Croix de la Peyre et les espaces boisés limitrophes.

Sur ce dossier nous avons sollicité une aide de l'état au titre du Fonds Vert à hauteur de 40% de la dépense.

Par ailleurs , 4 propriétaires acceptent de mettre à disposition leurs retenues d'eau pour compléter le dispositif de protection communal.

3 TRAVAUX D' ENTRETIEN DU PATRIMOINE

- ✓ Nous poursuivons l'amélioration énergétique de nos bâtiments par l'installation de menuiseries isolantes, changement des portes de l'école , d'accès aux logements et de la salle des fêtes (petite porte).

Le Fonds vert du Grand Périgueux contribuera à cet investissement à hauteur de 50%

- ✓ Des travaux d'élagage ont été réalisés sur les murs et à l'intérieur de la forteresse.

Autour de Gilles Delmares et de son Manitou, une équipe municipale a procédé à la coupe et au retrait des arbres poussant en haut de la muraille.

La prochaine étape visera la restauration de l'abri intérieur en supprimant la partie écroulée et en refaisant la toiture de l'appentis.

Une première phase de travaux pourrait être réalisée lors de la matinée citoyenne.



✓ Afin de faciliter l'accès de la mairie des personnes à mobilité réduite , nous avons sollicité la société OTIS pour la remise en état du monte personne.

4 ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables oblige chaque commune à définir en concertation avec la population des zones susceptibles de recevoir ce type d'énergie.

Eolien, photovoltaïque, méthanisation, géothermie, hydroélectricité sont proposés en fonction des potentiels du territoire de chaque commune.

Le conseil municipal a réalisé un état des lieux sur les zones communales et a constaté:

- Les bâtiments publics se trouvent dans le périmètre de protection de l'abbatiale
- La toiture du bâtiment du stade n'est pas suffisamment importante.
- La trame bleue de protection de nos ruisseaux et la zone Natura 2000 en bordure de Dordogne sont également exclues.
- Nous avons écarté l'énergie éolienne à la fois pour des raisons techniques (manque de vent) mais surtout pour des raisons d'acceptabilité et des contraintes paysagères.

Dans ce contexte à l'instar de précurseurs sur la commune, nous privilégierons les panneaux photovoltaïques en toiture relevant des initiatives privées (hangars, granges).

Le développement massif de ce type d'énergies est un levier majeur pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050.....

5 VIE LOCALE : INFORMATIONS DIVERSES

✓ Installation de la fibre: Dès la fin janvier les premiers paunatois ont pu bénéficier de ce nouveau service , en prenant contact avec leur fournisseur d'internet. Des problèmes d'alimentation ont été identifiés sur certains secteurs , ils sont pris en charge par le syndicat Périgord Numérique. Mr Garrigue, conseiller municipal assure le suivi de ces dysfonctionnements. En lien avec ce dossier pour des raisons de sécurité et d'efficacité je rappelle qu' il faut impérativement veiller à l'élagage des arbres en bordure des lignes téléphoniques.

Enedis a procédé récemment a des interventions d'élagage autour des lignes électriques. Il a été précisé que les branches coupées appartiennent aux propriétaires des terrains concernés et ne sont pas évacuées.

✓ Nous vous rappelons que depuis le 1er mars et jusqu'au 30 septembre il est interdit de brûler les déchets verts.

✓ Nous souhaitons la bienvenue à Kelly Letellier et sa famille qui occupent le logement du presbytère depuis la mi-février.

✓ Nous organiserons la 3ème édition de la matinée citoyenne fin mai début juin,

Au cours de cette manifestation collective, nous participerons à des travaux d'entretien du village et nous attendons vos propositions pour élargir nos champs d'intervention sur d'autres chantiers ou d'autres secteurs. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions.

✓ Lors de sa réunion du 12 mars , le conseil municipal a décidé d'engager les travaux relatifs à l'aménagement de la place de l'abbatiale qui répondent à 3 objectifs :

- Unifier et désimperméabiliser le revêtement de la place.
- Végétaliser davantage cet espace sur les murs et en créant un îlot autour du tilleul et de la fontaine.
- Organiser le stationnement sur des zones précises,

L'année 2024 sera consacrée à la préparation des travaux et à la recherche des financements. Le chantier devrait débuter en 2025.

Le projet est consultable en mairie.

✓ Lors du conseil du mois d'avril , le conseil arrêtera les comptes de l'année 2023 et votera le budget 2024. Les taux des différentes taxes seront maintenus.

Elections européennes dimanche 9 juin 2024

Elles se tiendront à la mairie ,

les inscriptions sur les listes électorales sont possibles
jusqu'au 3 mai 2024.

